

Plus d'avertissement avant les radars ?



Crédit Photo : TF1/LCI

. "C'est possible" a déclaré sur France Bleu Ile-de-France la déléguée interministérielle à la Sécurité routière Cécile Petit.

. Par ailleurs, des zones "douces" limitées à 20 km/h vont être créées en ville.

- le 05/10/2007 - 16h55

"Il est possible que dans les mois ou les années qui viennent, on n'indique plus spécifiquement" les emplacements des radars fixes "parce que maintenant, les Français ont compris la nécessité de respecter la vitesse et donc il n'est plus nécessaire ou obligatoire de les aviser qu'ils vont rencontrer un radar", a annoncé vendredi matin Cécile Petit, déléguée interministérielle à la Sécurité routière.

L'hypothèse de la suppression des panneaux indicateurs avait été très brièvement évoquée au niveau gouvernemental à quelques semaines des élections législatives. Cependant, en raison du risque d'impopularité de la mesure, Alain Juppé, ministre de tutelle de la Sécurité routière, avait rapidement mis un terme aux spéculations durant son bref passage gouvernemental.

Ce matin, le délégué de la Fédération des automobiles clubs, Christian Gérondeau, s'est déclaré opposé à la suppression des panneaux de signalisation. Interrogé sur RMC, il a rappelé que ces panneaux avaient "réussi à faire accepter les radars par les Français. Et ça marche puisque depuis 4 ans on a presque deux fois moins de tués sur nos routes".

Cécile Petit a également annoncé sur France Bleu Ile-de-France la mise en place de "zone douce", où la vitesse serait limitée à 30 voire 20 km/h et où piétons, deux-roues et voitures cohabiteraient sur la chaussée. "C'est ce qui se passe en Belgique", a expliqué la déléguée, soulignant que ces zones seront situées "dans les centres villes". "Tout le monde cohabite ensemble et tout le monde s'en porte mieux", a-t-elle conclu.